

La CGT informe

Mise en demeure de Total sur le « climat social » : où en est on ?

Depuis la mise en demeure de l'employeur par la DIRECCTE (Inspection du Travail) en Juin 2017, la CGT a diffusé les divers rapports et rappelé la nécessité de donner aux salariés des perspectives professionnelles à la hauteur de l'ambition du groupe et de leurs attentes.

La CGT invite maintenant le personnel à une réunion d'information afin que chacun puisse s'exprimer. Nous pourrons ainsi émettre des propositions qui devront être portées devant la Direction de Total.

Ce sera également l'occasion d'avoir un échange sur l'actualité sociale nationale et des projets gouvernementaux autour de la réforme « loi travail » et de leur impact sur le quotidien.

(réunion dans le cadre du droit syndical, art. 2 de l'accord du 29/03/2002)

RDV

Réunion d'Information du Personnel

Mardi 05 Septembre
À partir de 13h30
Salle EA 089

1 Climat social : point sur la mise en demeure de la DIRECCTE

2 Loi travail : point d'actu sur la réforme du droit du travail et des « ordonnances Macron »

3 Questions diverses

Centre Scientifique & Technique Jean Féger

FO17 avenue Larribau
64018 PAU Cedex
05 59 83 42 56 / 60 43 /
46 31 / 68 21

Tour Coupole & St Martin d'Hères

04B01 2 place Jean Millier
La Défense 6, 92078 PARIS
01 47 44 43 41
01 41 35 52 45

Pôle Étude Recherche Lacq (PERL)

Pôle Économique 2 BP47
64170 I ACQ
05 59 67 37 37



@CGTtotal



facebook.com/CGTtotal



@amont.holding.cgt.ucs@total.com



cp.cgttotal.fr



06 28 78 94 34



PLUS D'IDÉES
PLUS DE FORCE